



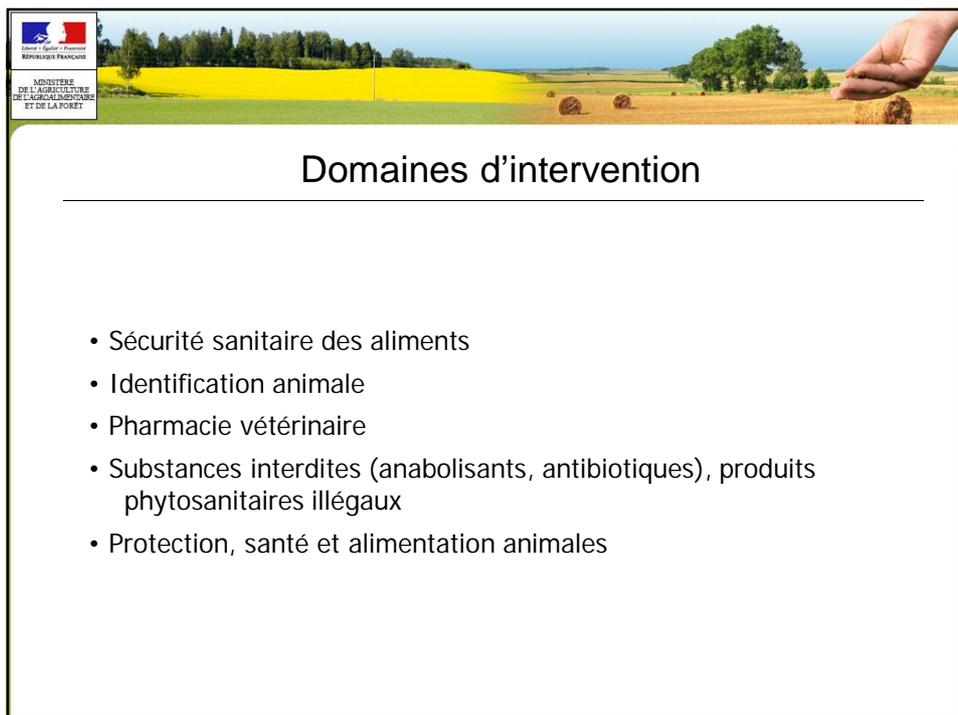
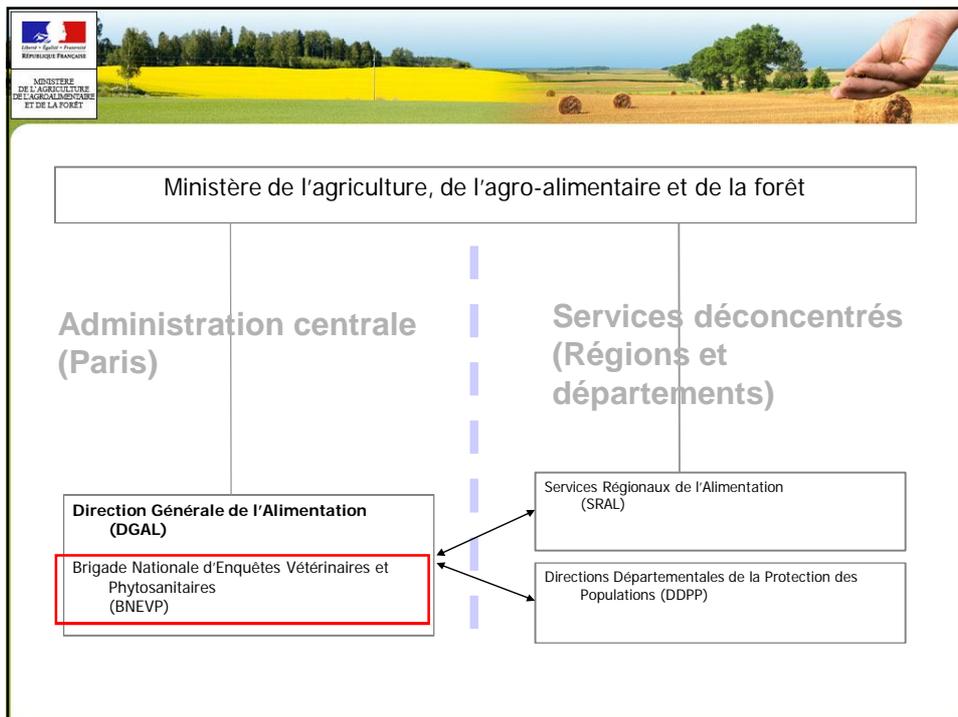
« Canasson 34 »
Un exemple de fraude de l'amont à l'aval dans la filière cheval



Brigade Nationale d'Enquêtes Vétérinaires et Phytosanitaires (BNEVP)

Un service d'enquête national rattaché à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) qui a pour mission de

« mener à bien des investigations dans le cadre de la lutte contre la **délinquance organisée** dans le domaine sanitaire et phytosanitaire et d'apporter un appui technique aux services de contrôle sanitaire, notamment en cas de **crise** ».

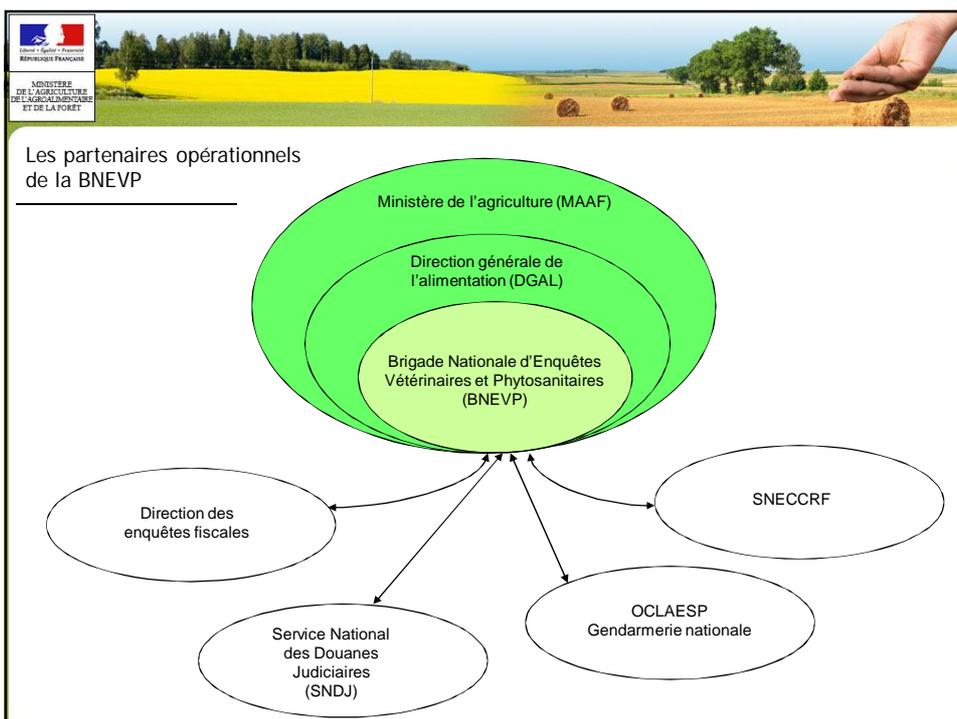





Organisation

- 17 agents
- 12 enquêteurs
 - Domaine phytosanitaire : 4
 - Domaine vétérinaire : 8

- Ingénieurs, Vétérinaires, Techniciens avec des compétences et domaines spécifiques
- Compétence nationale / tous les établissements





L'enquête filière cheval

- * Informations des inspecteurs en abattoirs:
Difficultés /gestion de la traçabilité des chevaux et volets médicamenteux
- * Informations des inspecteurs territoriaux sur les foires et marchés:
Absence de passeports, de transpondeurs, de certificats intra-CEE
⇒ Déclenchement de l'enquête filière cheval

BNEVP devient un interlocuteur connu

- ⇒ Augmentation du flux d'informations de la part des services territoriaux, des services judiciaires parquets et officiers de police judiciaire
- ⇒ Connaissance des acteurs honnêtes et malhonnêtes, français et communautaires de la filière équine sur le territoire français



Affaire Canasson 34 (1)

- A l'origine de l'affaire : Une dénonciation anonyme faite à la DDPP de l'Aude et aux impôts.
Signalement de fraudes fiscales mais aussi sanitaires sur des chevaux
- Transmission du signalement à la BNEVP
- Vérification des faits décrits
- Délits mis en évidence
- Article 40 du code de Procédure Pénale au procureur



L'affaire Canasson 34 (2)

- Nomination par le procureur d'un juge d'instruction et d'un service d'enquête (gendarmerie)
- Enquête de gendarmerie avec des écoutes téléphoniques
 - ⇒ Confirmation de l'existence d'un système de falsification des passeports d'identification et des volets médicamenteux
Mise à la consommation de viande de chevaux exclus de la consommation
- Décembre 2013 : Vaste opération de gendarmerie menée dans 11 départements. Perquisitions, auditions.
21 interpellations.



Les enseignements à tirer de l'affaire



L'administratif et le judiciaire une cohabitation compliquée

- Canasson 34 : Finalement une gestion administrative simple
 - * Anticipation possible : formation des inspecteurs en abattoirs aux fraudes par BNEVP
 - * 95% de viande vendue fraîche en France
 - Seules 10 tonnes de rappel /fabrication à partir de viande congelée
- Mais souvent :
 - Des objectifs contraires:
 - [Transparence / secret](#)
 - [Protection du consommateur /disparition des réseaux de délinquance](#)
 - Des pas de temps totalement différents: [jours/mois voire années](#)
- Frontière entre deux univers (administratif et judiciaire) = le quotidien de la BNEVP
Un Positionnement parfois délicat



Fraudes alimentaires et risques sanitaires sont souvent intimement mêlés

- Affaire Canasson : Au départ, un problème strictement économique (fraude)
- L'enquête menée par la BNEVP permet d'identifier des risques sanitaires :
 - [Passé médicamenteux des chevaux inconnu](#)
 - [Traçabilité inexistante](#)

⇒ Mise à mal du système assurant la sécurité de la chaîne alimentaire:
[identification des animaux ↔traçabilité ↔connaissances des intrants](#)



Une affaire européenne Nécessaire collaboration judiciaire et administrative (1)

- Implication très forte d'un ressortissant espagnol (faux passeports et faux certificats sanitaires)
- Une CRI (Commission Rogatoire Internationale) en Espagne mai 2014 - Opération de grande ampleur
- Collaboration judiciaire sous l'égide et l'autorité d'EUROJUST
 - Rôle de liaison, négociation, régulation
 - Possible mise en place d'une cellule d'enquête entre les enquêteurs de plusieurs pays



Une affaire européenne Nécessaire collaboration judiciaire et administrative(2)

Une collaboration administrative de l'amont à l'aval indispensable car :

- * Pays consommateurs = Italie, France, Belgique
- * Pays fournisseurs mais peu consommateurs
Ex. Espagne , Allemagne , Pays Bas
- * Prix de vente lié à l'origine = Fraude sur l'origine
- * Refus de certification pour boucherie de chevaux exclus en France mais chevaux abattus quand même dans certains états membres
- * Passeports et leur gestion différents d'un pays à l'autre

TROP GRANDE COMPLEXITE pour une gestion isolée



Une affaire européenne
Nécessaire collaboration judiciaire et administrative (3)

Echanger les expériences

- * Belgique-Janvier 2013
- * Pays-Bas-Octobre 2014

Pour mieux connaître et comprendre les mécanismes de fraudes
Pour avoir des interlocuteurs de terrain compétents , disponibles et réactifs



Je vous remercie de votre attention